AR Préfecture

016-211600903-20240628-2024_061-DE Recu le 28/06/2024



Mise en ligne le 29 juin 2024



Membres en exercice : 27 Membres présents : 19 Suffrages exprimés : 24

Délibération N° 2024-61 Conseil Municipal du 26 Juin 2024

DATE DE CONVOCATION: 20 JUIN 2024

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS: J.L. LEVESQUE - K. GAI - B. LAFAYE - G. MIGNON - M. VILLEGER - M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FRÉON - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - J.F. CESSAC - S. BROUILLET - W. BOURGEAU - F. GUIRAO - H. ROSARIO - S. RAYNAUD - P. BERTON - C. RAFIN - S. HIBON-MINET

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : M.A. CHEVALIER donne pouvoir à G. MIGNON - P. ORMECHE donne pouvoir à K. GAI - K. PERROIS donne pouvoir à B. LAFAYE - E. PILLARD-CLEMENTEL donne pouvoir à S. RAYNAUD - S. DELIMOGES donne pouvoir à P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: M.A. CHEVALIER - P. ORMECHE - K. PERROIS - E. PILLARD-CLEMENTEL-S. DELIMOGES - J. MARTINEAU - P. MAURY

CONSEILLERS MUNICIPAUX NON EXCUSÉS: S. BUTET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : W. BOURGEAU

Tarification 2024/2025 - Cantine et accueil périscolaire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Education et notamment en son article R53-52, les tarifs de la restauration scolaire fournie aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de l'enseignement public sont fixés par la collectivité territoriale qui en a la charge,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, PAR 24 VOIX POUR:

> D'appliquer les tarifs de cantines et d'accueil périscolaire pour la rentrée de septembre 2024 comme suit :

TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES

Tranche	Quotient familial	Tarifs 2024/2025	
		Castelnoviens	Non Castelnoviens
1	De 0 € à 599 €	0,50€	0,50€
2	De 600 € à 999 €	1,00€	1,00€
3	De 1 000 € à 1 399 €	2,05 €	3,90 €
4	De 1 400 € et +	2,95 €	3,90 €

TARIFICATION DES REPAS ET DES GARDERIES

Services	Dásimodiana	Tarifs
	Désignations	2024/2025
Cantine	Adultes	4,80 €
Cantine	Agents	1,60€
Garderie	Garderie du matin	1,15€
Garderie	Garderie du soir : première heure jusqu'à 17h30	1,15€
Garderie	Garderie du soir : à partir de 17h30 jusqu'à la fermeture	1,15€
Garderie	Retard inférieur à 30 minutes	9,35 €
Garderie	Retard supérieur à 30 minutes	18,70€

POUR EXTRAIT CONFORME Le Maire, Jean-Louis LÉVESQUE